



SYLLABUS

Présentation par Unités d'Enseignement

MASTER

Droit Public

Domaine Droit, Economie et Gestion

Parcours type : Gestion et patrimoine publics

Accréditation 2021-2025

(Mis à jour le 30 juin 2022 - sous réserve de modification)



Institut National
Universitaire
Champollion

Table des matières :

ENJEUX JURIDIQUES DU SECTEUR PUBLIC ET DU PATRIMOINE PUBLIC	0
ENJEUX DE LA GESTION DU SECTEUR PUBLIC ET DU PATRIMOINE PUBLIC	2
DEVELOPPER SON EMPLOYABILITE 1	3
PRINCIPES JURIDIQUES DU SECTEUR PUBLIC ET DU PATRIMOINE PUBLIC.....	4
PRINCIPES MANAGERIAUX DES ORGANISATIONS PUBLIQUES ET DU PATRIMOINE PUBLIC	7
DEVELOPPER SON EMPLOYABILITE 2	9
MUTATIONS DE LA NOTION DE PATRIMOINE PUBLIC	10
PRATIQUES JURIDIQUES DE LA GESTION PATRIMONIALE PUBLIQUE	11
INITIATION A LA RECHERCHE SUR LA VALORISATION ET LA PROTECTION DU PATRIMOINE CULTUREL.....	12
ENJEUX NUMERIQUES DE LA GESTION PATRIMONIALE	13
PERFORMANCE ET OPTIMISATION DE LA GESTION PATRIMONIALE PUBLIQUE	14
DEVELOPPER SON EMPLOYABILITE	16
STAGE (4 MOIS) OU MEMOIRE	17
MODALITES FISCALES ET FINANCIERES DE LA GESTION PATRIMONIALE PUBLIQUE	18

BLOCS DE COMPETENCES - Accréditation 2021 / 2025



Niveau : Master
Mention : Droit public
Parcours-type : Droit public général
Domaine : Droits, Economie, Gestion (DEG)

Numéro	Intitulé du Bloc	Liste des compétences
BC01	Usages avancés et spécialisés des outils numériques	. Identifier les usages numériques et les impacts de leur évolution sur le ou les domaines concernés par la mention.
		. Se servir de façon autonome des outils numériques avancés pour un ou plusieurs métiers ou secteurs du domaine.
BC02	Développement et intégration de savoirs hautement spécialisés	. Mobiliser des savoirs hautement spécialisés, dont certains sont à l'avant-garde du savoir dans un domaine de travail ou d'études, comme base d'une pensée originale.
		. Développer une conscience critique des savoirs dans un domaine et/ou à l'interface de plusieurs domaines.
		. Résoudre des problèmes pour développer de nouveaux savoirs et de nouvelles procédures et intégrer les savoirs de différents domaines.
		. Apporter des contributions novatrices dans le cadre d'échanges de haut niveau, et dans des contextes internationaux.
		. Conduire une analyse réflexive et distanciée prenant en compte les enjeux, les problématiques et la complexité d'une demande ou d'une situation afin de proposer des solutions adaptées et/ou innovantes en respect des évolutions de la réglementation.
BC03	Communication spécialisée pour le transfert de connaissances	. Identifier, sélectionner et analyser avec esprit critique diverses ressources spécialisées pour documenter un sujet et synthétiser ces données en vue de leur exploitation.
		. Communiquer à des fins de formation ou de transfert de connaissances, par oral et par écrit, en français et dans au moins une langue étrangère.
BC04	Appui à la transformation en contact professionnel	. Gérer des contextes professionnels ou d'études complexes, imprévisibles et qui nécessitent des approches stratégiques nouvelles.
		. Prendre des responsabilités pour contribuer aux savoirs et aux pratiques professionnelles et/ou pour réviser la performance stratégique d'une équipe.
		. Conduire un projet (conception, pilotage, coordination d'équipe, mise en œuvre et gestion, évaluation, diffusion) pouvant mobiliser des compétences pluridisciplinaires dans un cadre collaboratif.
		. Analyser ses actions en situation professionnelles, s'auto-évaluer pour améliorer sa pratique dans le cadre d'une démarche qualité.
		. Respecter les principes d'éthique, de déontologie et de responsabilité environnementale.

Enjeux juridiques du secteur public et du patrimoine public					
Code UE	Semestre	Orientation	Bloc de compétences	Crédits ECTS	Responsable UE
21M1PUB71	7		BC 02	18	Céline GUEYDAN Yoann QUEYROI

Compétences :

BC02. Développement et intégration de savoirs hautement spécialisés.

Contenu :

- **Droit des services publics** (*Frédérique DE LA MORENA, Maître de conférences, IDETCOM UT1 Capitoile*) : Etude des grandes problématiques liées au service public : évolutions, contestations, reformulations. Notion (approche juridique, économique, communautaire), création (au niveau national et local), gestion, régime (principes classiques et contemporains).
- **Droit des actes administratifs** (*Nathalie BETTIO, Maître de conférences INU Champollion, IDETCOM UT1 Capitoile*) : Ce cours semestriel relatif aux actes administratifs vise l'approfondissement du cours de droit administratif général de licence en droit. Il s'agit précisément d'étudier plus avant le chapitre consacré aux actes administratifs et particulièrement à l'acte administratif unilatéral. Pourquoi l'acte administratif unilatéral et non pas le contrat ? Car l'Administration peut adopter les deux types d'actes ? Tout simplement car l'acte administratif unilatéral révèle toute la spécificité de l'Administration, de la puissance publique, de la force de contrainte légitime. Nous verrons effectivement que l'acte administratif unilatéral se caractérise par le fait que son auteur impose sa volonté au destinataire de l'acte sans le consentement de celui-ci et sans qu'il n'ait participé à l'élaboration de la norme juridique ainsi créée. Ce cours ne s'en tient toutefois pas à l'étude du droit positif. Au-delà du développement du régime juridique et du contentieux de l'acte administratif unilatéral, le recours à la science administrative permet d'aller au-delà de l'objet du cours pour mener un approfondissement critique des notions juridiques particulièrement celles d'acte juridique ou encore d'administrativité de l'acte. Tout au long du cours, la théorie et la doctrine sont ainsi sollicitées afin de mieux comprendre et pouvoir discuter la construction et l'utilisation des concepts juridiques.
- **Droit public local** (*Didier GUIGNARD, Maître de conférences, IDETCOM UT1 Capitoile*) : Études des principes relatives à la décentralisation en France (approche historique) ; Présentation des notions et principes relatifs aux collectivités territoriales (libre administration, indivisibilité, démocratie locale), de l'architecture institutionnelle locale, de l'intercommunalité, des moyens et finalités de l'action locale.
- **Droit de la fonction publique** (*Florence CROUZATIER-DURAND, Maître de conférences HDR, IMH UT1 Capitoile*) : Le cours aborde la définition de la fonction publique, sa structure, le dialogue entretenu avec la conception communautaire de l'emploi dans l'administration

publique. Sont aussi évoqués les conditions et principes généraux d'accès à la fonction publique, comme les modalités techniques de choix des fonctionnaires. La carrière est ensuite détaillée. Elle débute ainsi par la nomination, puis l'accomplissement d'un stage. L'agent doit ensuite être placé dans une position régulière. Il est par ailleurs soumis à des obligations professionnelles interprétées strictement : obligation d'accomplir son service, déontologie... Il développe son activité tout au long d'une carrière, dans laquelle il évolue progressivement grâce à des procédures d'avancement, ou à la mobilité. Il est aussi soumis à une discipline stricte.

Références bibliographiques

Droit public local :

- B. Faure, Droit des collectivités territoriales, 2e édition, Dalloz, Paris 2011.
- S. Regourd, J. Carles, D. Guignard (sous la direction), Réformes et mutations des collectivités territoriales, coll. Grate, éditions L'Harmattan, 2012.
- S. Regourd, J. Carles, D. Guignard (sous la direction), La décentralisation, trente ans après, coll. IFR, Presses de l'Université Toulouse 1 Capitole, LGDJ, 2013.
- P. Tronquoy, Les collectivités territoriales : trente ans de décentralisation, les cahiers français n°362, mai-juin 2011.
- M. Verpeaux et L. Janicot, Droit des collectivités territoriales, 3 e édition, PUF, Paris 2015.

Droit de la fonction publique :

Droit de la fonction publique de Frédéric Colin

Droit de la fonction publique - État. Collectivités locales. Hôpitaux - de Jean-Marie Auby et Jean-Bernard Auby

Contrôle des connaissances

↳ Voir les modalités votées en CFVU à chaque rentrée universitaire.

Enjeux de la gestion du secteur public et du patrimoine public					
Code UE	Semestre	Orientation	Bloc de compétences	Crédits ECTS	Responsable UE
21M1PUB72	7		BC 04	6	Céline GUEYDAN Yoann QUEYROI

Compétences :

BC04. Appui à la transformation en contexte professionnel.

Contenu :

- **Finances locales** (*Valérie PALMA-AMALRIC, Maître de conférences, INU Champollion, IMH UT1 Capitole*) : Connaissance du droit financier applicable aux collectivités territoriales. Procédures financières locales.
- **Gestion publique**
 - *Stéphane MOUTON, Professeur des universités, IMH UT1 Capitole* : Gestion publique, performance, rationalité économique, rationalité politique, principe de spécialité, intérêt général ; Connaître les nouveaux préceptes de la gestion publique et leurs implications juridiques et institutionnelles. Notion et Histoire de la gestion publique. Mutation des préceptes de la gestion publique. Institutions de la gestion publique.
 - *Florian MAUGARD, Directeur général des services de la mairie de Trèbes, Docteur en droit* : Gestion publique – management public – propriétés publiques.

Références bibliographiques

Contrôle des connaissances

- ↳ Voir les modalités votées en CFVU à chaque rentrée universitaire.

Développer son employabilité 1					
Code UE	Semestre	Orientation	Bloc de compétences	Crédits ECTS	Responsable UE
21M1PUB73	7		BC 04	6	Céline GUEYDAN Yoann QUEYROI

Compétences :

BC04. Appui à la transformation en contexte professionnel

Contenu :

- **Gestion de projet** (*Yoann Queyroi, Maître de conférences en sciences de gestion et du management, INU Champollion, LGCO UT3 Paul Sabatier*)

Dans nos organisations aujourd'hui, chaque agent peut être en situation de gestion de projet, en étant amené à suivre une méthodologie spécifique et utiliser des outils appropriés. Ce cours a pour objectif d'amener les étudiants à développer les compétences de base de la gestion de projet à travers la présentation d'une méthodologie classique (objectifs, organisation, ressources, évaluation), et de différents outils utilisés pour organiser et suivre le projet. A la fin de ce cours, les étudiants devront plus particulièrement : savoir définir et planifier le travail au cours d'un projet, mobiliser différents outils de gestion de projet tout au long de sa mise en œuvre, évaluer et corriger le projet en situation et en relation avec les parties prenantes. Pour ce faire, l'apprentissage se fera en mettant les étudiants en situation tout au long de l'année, en groupe et en autonomie, avec un projet à mener au sein de l'établissement mais aussi ouvert sur l'environnement local.

- **Anglais**

Références bibliographiques

- **Gestion de projet**
Aïm R. (2010), La gestion de projets, Gualino éditeurs, lextenso éditions.
Englander O, Fernandez S. (2010), La communication dans la gestion de projets, Vuibert
Maders H.P., Masselin J.L. (2009), Piloter les risques d'un projet, Eyrolles.

Contrôle des connaissances

↳ Voir les modalités votées en CFVU à chaque rentrée universitaire.

Principes juridiques du secteur public et du patrimoine public					
Code UE	Semestre	Orientation	Bloc de compétences	Crédits ECTS	Responsable UE
21M1PUB81	8		BC 02	21	Céline GUEYDAN Yoann QUEYROI

Compétences :

BC02. Développement et intégration de savoirs hautement spécialisés.

Contenu :

- **Droit de la commande publique** (*Nathalie BETTIO, Maître de conférences INU Champollion, IDETCOM UT1 Capitoile*) : Ce cours s'inscrit dans la continuité du cours de droit administratif général de licence en droit et vise à approfondir le chapitre afférent aux contrats administratifs. Les techniques actuelles d'administration font une place toujours plus grande au procédé contractuel. « L'ascension du contrat, comme mode de production de normes et comme procédé d'action publique, constitue l'un des traits les plus remarquables des dernières décennies » (J.-M. Sauvé, Pour un développement maîtrisé du contrat in Études et documents du Conseil d'État, 2007, p.7). Le droit des contrats administratifs a effectivement particulièrement évolué ces dernières années à travers les textes et la jurisprudence. Il s'agit d'analyser en profondeur le régime juridique renouvelé de ces contrats administratifs (définition, conclusion, exécution, contentieux) particulièrement à travers l'étude des marchés publics et des contrats de concession.
- **Droit public économique** (*Nathalie BETTIO, Maître de conférences INU Champollion, IDETCOM UT1 Capitoile*) : Ce cours semestriel vise l'étude de l'ensemble des règles de droit applicables à l'action publique dans l'économie. Or précisément, depuis les années dix-neuf cent quatre-vingt, les règles et formes de cette action ont profondément évolué sous l'influence du néo-libéralisme. Après avoir cerné la construction politique et juridique de l'intervention publique dans l'économie, il s'agit précisément d'analyser les implications de cette mutation à travers l'examen en premier lieu, du cadre juridique de l'action publique dans l'économie et en second lieu, des principes et moyens juridiques de cette action à travers les deux formes qu'elle revêt : la régulation publique de l'économie d'une part et le secteur public industriel et commercial d'autre part.
- **Droit de la responsabilité administrative** (*Florence CROUZATIER-DURAND, Maître de conférences HDR, IMH UT1 Capitoile*) : Apporter une bonne connaissance des procédures d'engagement de la responsabilité des personnes publiques. Régimes de responsabilité civile et pénale applicable aux personnes publiques.
- **Droit de l'urbanisme** (*Céline GUEYDAN, Maître de conférences, INU Champollion, IEJUC UT1 Capitoile*) : Le droit de l'urbanisme désigne l'ensemble des règles régissant les différentes utilisations du sol, « notamment la localisation, la desserte, l'implantation et l'architecture des constructions » (article L.101-3 du Code de l'urbanisme). Le cours vise à connaître les grands principes, les outils juridiques et les procédures du droit de l'urbanisme. Le cours

s'articule autour de trois thématiques principales : la planification et la réglementation d'urbanisme, les autorisations d'urbanisme, et l'urbanisme opérationnel (opérations d'aménagement et maîtrise foncière).

- **Droit de l'aménagement du territoire** (*Cécile JEBELLI, Maître de conférences, LISST-DR UT2 Jean-Jaurès*) : L'aménagement du territoire est l'action qui consiste en une meilleure répartition des hommes, de leurs activités, des équipements et des moyens de communication à travers l'espace d'un pays en fonction des ressources naturelles, des contraintes humaines et des activités économiques. Les politiques d'aménagement du territoire poursuivent des objectifs liés au développement et à la stratégie, à la réduction des disparités régionales, ainsi qu'à la reconversion des régions dont les sources de richesse sont en déclin. L'aménagement du territoire se traduit par un ensemble de politiques publiques qui se déploient en des mesures très diverses (urbanisme, planification économique, orientation agricole, décentralisation industrielle, expansion régionale, développement local, politique de la ville...), qui revêtent des dimensions opérationnelles, mais également stratégiques et prospectives, qui sont portées tout à la fois par l'Etat, l'Europe et les collectivités territoriales et se déploient à travers toute une série d'instruments, de la loi au contrat, en passant par le programme, le plan ou le schéma.
- Ce cours vise à mieux comprendre les éléments constitutifs de l'aménagement du territoire, ses acteurs, ses outils et ses objectifs. Il implique notamment de bien saisir les mécanismes de la décentralisation qui est à la fois le cadre et le moyen d'action des politiques d'aménagement du territoire. D'ailleurs, la territorialisation des politiques d'aménagement du territoire est révélatrice des recompositions territoriales et de l'action publique à l'œuvre dans notre pays depuis ces dernières années.

Références bibliographiques

Droit de l'aménagement du territoire

- ⇒ Vincent Aubelle, Claire Courtecuisse, Nicolas Kada, Romain Pasquier (Dir.), Dictionnaire encyclopédique de la décentralisation, Berger Levrault, Paris, 2017.
- ⇒ Jean-Félix de Bujadoux, Les réformes territoriales, PUF, Que sais-je ? Paris, 2020.
- ⇒ Xavier Desjardins, L'aménagement du territoire, Armand Colin, Cursus, Paris, 2021.
- ⇒ Bertrand Faure, Droit des collectivités territoriales, Dalloz, coll. Précis, 6ème édition Paris, 2021.
- ⇒ France 2020, les données clés, La Documentation française, 2019.
- ⇒ Laetitia Janicot, Michel Verpeaux, Droit des collectivités territoriales, LGDJ, Paris, 2019.
- ⇒ Claude Lacour, 50 ans d'aménagement du territoire, La Documentation française : CGET, Paris, 2015.
- ⇒ Jérôme Monod, Philippe de Castelbajac, L'aménagement du territoire, PUF, Collection « Que sais-je ? », Paris, 2021.

⇒ Romain Pasquier, Sébastien Guigner, Alistair Cole, Dictionnaire des politiques territoriales, Les Presses de Sciences Po., 2^{ème} édition 2021.

⇒ Magali Reghezza-Zitt, La France dans ses territoires, Armand Colin, Coursus, Paris, 2^{ème} éd., 2017.

Droit de l'urbanisme

- P. SOLER-COUTEAUX et E. CARPENTIER, *Droit de l'urbanisme*, Dalloz, coll. Hypercours, 7^e éd., 2019
- H. JACQUOT, F. PRIET, S. MARIE, *Droit de l'urbanisme*, Dalloz, coll. Précis, 8^e éd., 2019
- B. DOBRENKO, *Droit de l'urbanisme*, Gualino, coll. Mémento, 15^e éd., 2020
- J.-B. AUBY, H. PÉRINET-MARQUET, R. NOGUELLOU, *Droit de l'urbanisme et de la construction*, Montchrestien, 12^e éd., 2020
- J. MORAND-DEVILLER et S. FERRARI, *Droit de l'urbanisme*, Dalloz, 10^e éd., 2018

Contrôle des connaissances

↳ Voir les modalités votées en CFVU à chaque rentrée universitaire.

Principes managériaux des organisations publiques et du patrimoine public

Code UE	Semestre	Orientation	Bloc de compétences	Crédits ECTS	Responsable UE
21M1PUB82	8		BC 04	3	Céline GUEYDAN Yoann QUEYROI

Compétences :

BC04. Appui à la transformation en contexte professionnel.

Contenu :

- **Gestion budgétaire et comptable publique** (*Valérie PALMA-AMALRIC, Maître de conférences, INU Champollion, IMH UT1 Capitole*) : Ce cours a pour objectif de donner aux étudiants les outils nécessaires à la compréhension de la comptabilité publique. Il étudie ainsi l'exécution des budgets par les exécutifs étatiques ou locaux, ainsi que les différents contrôles réalisés vis-à-vis de cette exécution par les comptables publics. Il permet donc de connaître les différentes règles de la comptabilité publique qui s'appliquent à la fois à l'Etat et aux collectivités territoriales, ainsi que les nouvelles politiques de gestion publique, notamment celle du nouveau management public (NMP). La « réforme GBCP » révisé en profondeur le cadre général qui structure la gestion budgétaire et comptable de l'Etat et de ses opérateurs. Elle a été mise en place par un décret du 7 novembre 2012 et elle remet en cause le système qui existait depuis 1962. Ce cours vise ainsi à expliquer le nouveau régime de comptabilité publique en évoquant les éléments suivants : Politique de gestion publique : NMP ; Exécution des budgets étatiques et locaux ; Contrôle de l'exécution des budgets ; Contentieux comptable.
- **Management des organisations publiques :**
 - *Valérie PALMA-AMALRIC, Maître de conférences, INU Champollion, IMH UT1 Capitole*
 - *Yoann QUEYROI, Maître de conférences, INU Champollion, LGCO UT3 Paul Sabatier*
 - Décision publique, Pilotage, performance, modernisation, efficacité, outils de gestion, outils managériaux. Comprendre les enjeux du nouveau management public (NMP). Le NMP permet la mise en place en France d'une culture de l'objectif, de la performance, dont la LOLF de 2001 est la concrétisation la plus évidente. Ce cours a pour objectif d'étudier le nouveau souci de maîtriser les dépenses et les déficits publics, d'améliorer l'efficacité des politiques publiques, de rehausser le niveau de la performance et de renforcer l'information et la transparence de l'action publique, en utilisant de nouveaux outils de gestion publique calqués sur ceux de la gestion privée).

Références bibliographiques

Gestion budgétaire et comptable publique :

La réforme de la gestion budgétaire et comptable publique de Farhana Akhoun

Contrôle des connaissances

↳ Voir les modalités votées en CFVU à chaque rentrée universitaire.

Développer son employabilité 2					
Code UE	Semestre	Orientation	Bloc de compétences	Crédits ECTS	Responsable UE
21M1PUB83	8		BC 04	6	Céline GUEYDAN Yoann QUEYROI

Compétences :

BC04. Appui à la transformation en contexte professionnel.

Contenu :

- **Préparation aux concours administratifs** (*Karine CALVIÈRE-JALBY, Directrice générale des services, et Alexandre MADRENES, Responsable du pôle emploi-concours, Centre de gestion de la fonction publique territoriale du Tarn – CDG81*) : Le centre départemental de gestion de la fonction publique territoriale du Tarn (CDG81) ambitionne de préparer les étudiants aux concours de rédacteur territorial et d'attaché territorial, en leur enseignant la méthode pour chaque épreuve et en réalisant des galops d'essai.
- **Gestion de projets**

Références bibliographiques

Contrôle des connaissances

- ↳ Voir les modalités votées en CFVU à chaque rentrée universitaire.

Mutations de la notion de patrimoine public

Code UE	Semestre	Orientation	Bloc de compétences	Crédits ECTS	Responsable UE
21M2PUB91	9		BC 02	3	Céline GUEYDAN Yoann QUEYROI

Compétences :

BC02. Développement et intégration de savoirs hautement spécialisés.

Contenu :

Cours.

- Patrimoine, propriété publique, propriété collective, propriété administrative, propriété privée, biens communs.
- théorie de la propriété
- les différentes formes d'appropriation
- les différentes propriétés

Références bibliographiques

Contrôle des connaissances

↳ Voir les modalités votées en CFVU à chaque rentrée universitaire.

Pratiques juridiques de la gestion patrimoniale publique					
Code UE	Semestre	Orientation	Bloc de compétences	Crédits ECTS	Responsable UE
21M2PUB92	9		BC 02	18	Céline GUEYDAN Yoann QUEYROU

Compétences :

BC02. Développement et intégration de savoirs hautement spécialisés.

Contenu :

- **Valorisation et protection des propriétés publiques** (*Nathalie BETTIO, Maître de conférences INU Champollion, IDETCOM UT1 Capitole*) : Connaître les modalités de valorisation économiques et de protection des biens publics. Connaître les enjeux et problématiques de leur gestion. - Modalités administratives de valorisation économique des biens publics. Modalités administratives de protection des biens publics. Contentieux de la gestion des biens publics.
- **Valorisation et protection du patrimoine immatériel** (*Maxime BOUL, Maître de conférences, IUT Rodez, IEJUC UT1 Capitole*) : Exploitation économique, Protection, Propriété intellectuelle, propriété littéraire et artistique, droit d'auteur ; propriété industrielle, Marques de fabriques, Brevets d'invention. Valorisation et protection de la propriété littéraire et artistique. Valorisation et protection de la propriété industrielle.
- **Valorisation et protection du patrimoine naturel et environnemental** (*Emile GOZE, Avocat au Barreau de Toulouse, Docteur en droit, enseignant et chercheur associé*) : Protection de la nature et des paysages, contentieux de l'environnement.
- **Développement local du patrimoine urbain**
 - *Céline GUEYDAN, Maître de conférences, INU Champollion, IEJUC UT1 Capitole* : Etude des grandes théories et projets urbains permettant le développement local du patrimoine urbain. Eléments historiques, modèles actuels principaux de développement urbain, travail sur des exemples concrets. Lien entre droit de l'urbanisme et projet urbain.
 - *Antonin HUDRISIER, Avocat au Barreau d'Albi* : Droit de l'urbanisme approfondi, contentieux de l'urbanisme.

Références bibliographiques

Contrôle des connaissances

↳ Voir les modalités votées en CFVU à chaque rentrée universitaire.

Initiation à la recherche sur la valorisation et la protection du patrimoine culturel

Code UE	Semestre	Orientation	Bloc de compétences	Crédits ECTS	Responsable UE
21M2PUB94	9		BC 02	6	Céline GUEYDAN Yoann QUEYROU

Compétences :

BC03. Communication spécialisée pour le transfert des connaissances.

Contenu :

L'enseignement se divise en une partie de **cours** (*Karl-Henri-VOIZARD, Maître de conférences, INU Champollion, IMH UT1 Capitole*) et des **séminaires de recherches** (*Nathalie BETTIO, Maître de conférences INU Champollion, IDETCOM UT1 Capitole ; Pierre-Alain COLLOT, Maître de conférences, INU Champollion, IMH UT1 Capitole*).

Musées, Monuments historiques, Archives, Bibliothèques, Archéologie, Circulation, Protection, Conservation, Contractualisation, droit international, droit européen, patrimoine mondial de l'Unesco, Institutions du patrimoine.

Connaître les modalités administratives de valorisation économique du patrimoine culturel. Connaître les modalités administratives de conservation du patrimoine culturel. Connaître les enjeux et difficultés de la gestion publique du patrimoine culturel.

Références bibliographiques

Contrôle des connaissances

↳ Voir les modalités votées en CFVU à chaque rentrée universitaire.

Enjeux numériques de la gestion patrimoniale					
Code UE	Semestre	Orientation	Bloc de compétences	Crédits ECTS	Responsable UE
21M2PUB93	9		BC 01	3	Céline GUEYDAN Yoann QUEYROI

Compétences :

BC01. Usages avancés et spécialisés des outils numériques.

Contenu :

- **Cours** dispensé par *Karl-Henri VOIZARD, Maître de conférences, INU Champollion, IMH UT1 Capitoile* sur les enjeux numériques du patrimoine culturel.
- **Cours** dispensé par un intervenant professionnel présentant les enjeux numériques de la gestion patrimoniale au sein d'une collectivité publique.

Références bibliographiques

Contrôle des connaissances

- ↳ Voir les modalités votées en CFVU à chaque rentrée universitaire.

Performance et optimisation de la gestion patrimoniale publique					
Code UE	Semestre	Orientation	Bloc de compétences	Crédits ECTS	Responsable UE
21M2PUB101	10		BC 04	3	Céline GUEYDAN Yoann QUEYROI

Compétences :

BC04. Appui à la transformation en contexte professionnel.

Contenu :

Pilotage des politiques publiques (*Pierre MARIN*, Chef du secteur Modernisation et Systèmes d'information - Ministère de l'Agriculture et de l'Alimentation ; et *Mathilde Collinet*, docteure en sciences de gestion).

Dans un contexte public marqué par de forts bouleversements, le pilotage et l'évaluation de l'action publique sont au cœur des préoccupations des décideurs et cadres des organisations publiques. Néanmoins, bien que plébiscitées, les démarches liées au pilotage soulèvent régulièrement des incompréhensions voire des réticences lorsqu'elles sont mises en œuvre dans une logique de nouvelle gestion publique déconnectée des enjeux locaux du service et des politiques publiques. Ainsi, l'intérêt de ce cours repose sur le développement de compétences permettant aux étudiants de mettre en œuvre des principes de pilotage des politiques publiques, mais également d'acquérir un regard critique quant au déploiement rationnel d'instruments cadrant dans l'action publique.

Stratégie des organisations publiques :

- *Yoann QUEYROI*, Maître de conférences, INU Champollion, LGCO UT3 Paul Sabatier. La stratégie est au cœur des préoccupations des organisations publiques, y compris au niveau local. C'est pourquoi, tout agent sur un poste à responsabilité au sein du secteur public doit y être sensibilisé. Il est aussi indispensable de maîtriser les fondements d'une réflexion stratégique soutenant l'action publique. Ainsi, au sein de cet enseignement trois points seront particulièrement abordés (1) La pertinence et légitimité de la stratégie publique, (2) les caractéristiques des démarches stratégiques publiques, (3) la méthodologie du diagnostic et de la formulation stratégique. A la fin de ce cours de stratégie publique, les étudiants devront savoir :
 - Déployer une démarche de management stratégique au sein du secteur public.
 - Mobiliser des outils et techniques de la stratégie publique en réponse à une problématique.
 - Adopter un regard critique sur les projets stratégiques mis en œuvre par les organisations publiques.
- *Ivan GUILLERMIER*, Chef de mission Finances publiques dans une société de conseil aux collectivités territoriales : Analyse financière, diagnostic financier, stratégie financière, aide à la décision, reporting, monitoring. Ce cours a pour but de former des experts de l'analyse et de la stratégie financières capables de : construire des plans d'action stratégiques et

d'organiser le suivi (monitoring) des projets ; concevoir et mettre en œuvre les cahiers des charges d'évaluations des politiques et programmes réalisés sous contrainte financière ; réaliser des diagnostics financiers pour les collectivités territoriales ; aider à la décision, notamment par la mise en évidence de la valeur des programmes d'action.

Références bibliographiques

- Bartoli A., Blatrix C. (2015). **Management dans les organisations publiques**, Dunod, 4^{ième} Ed., 384p.
- Carassus D. (2020). **Le pilotage des politiques publiques locales**, Berger-Levrault, 622 p.
- Favoreu C. (2001). **Réflexion sur les fondements de la stratégie et du management stratégique en milieu public**, AIMS stratégie, Montréal, Canada.
- Meysonnier F. (2015). **Le pilotage des services publics**. Presses universitaires de Rennes, 236 p.
- Naro G. (2010). **Perspectives critiques en comptabilité : le nouveau management public en question**, dans Palpacuer F., Leroy M., Naro G. (dirs.), *Management, mondialisation, écologie, regards critiques en sciences de gestion*, Hermès Science, Paris, p. 185-213.
- Queyroi Y. Carassus D. (2021). **Analyse de l'évolution des outils de la gestion locale d'un paradigme du contrôle à celui du pilotage : application à la gestion patrimoniale**, *Revue Finance Contrôle Stratégie*, Vol 24, N°4.

Contrôle des connaissances

↳ Voir les modalités votées en CFVU à chaque rentrée universitaire.

Développer son employabilité					
Code UE	Semestre	Orientation	Bloc de compétences	Crédits ECTS	Responsable UE
21M2PUB102	10		BC 04	3	Céline GUEYDAN Yoann QUEYROI

Compétences :

BC04. Appui à la transformation en contexte professionnel.

Contenu :

- **Anglais appliqué au droit et à la gestion publique** (*Cynthia BOYER, Docteur en sciences politiques, diplômée de l'Université du Massachussetts, enseignant-chercheur INU Champollion*)
- **Préparation aux concours administratifs** (*Karine CALVIÈRE-JALBY, Directrice générale des services, et Alexandre MADRENES, Responsable du pôle emploi-concours, Centre de gestion de la fonction publique territoriale du Tarn – CDG81*) : Le centre départemental de gestion de la fonction publique territoriale du Tarn (CDG81) ambitionne de préparer les étudiants aux concours de rédacteur territorial et d'attaché territorial, en leur enseignant la méthode pour chaque épreuve et en réalisant des galops d'essai.

Références bibliographiques

Contrôle des connaissances

- ↳ Voir les modalités votées en CFVU à chaque rentrée universitaire.

Stage (4 mois) ou mémoire					
Code UE	Semestre	Orientation	Bloc de compétences	Crédits ECTS	Responsable UE
21M2PUB103	10		BC 04	21	Céline GUEYDAN Yoann QUEYROI

Compétences :

BC04. Appui à la transformation en contexte professionnel.

Contenu :

Réalisation au choix de l'étudiant d'un stage de 4 mois ou d'un mémoire de recherche. Remise d'un rapport écrit (stage ou mémoire) avec soutenance orale.

4h de cours seront consacrées à la méthodologie (*Céline GUEYDAN, Maître de conférences, INU Champollion, IEJUC UT1 Capitole*) :

- Méthodologie de la recherche de stage ou de sujet de mémoire
- Méthodologie de la rédaction du rapport de stage ou du mémoire

Références bibliographiques

Contrôle des connaissances

- ↳ Voir les modalités votées en CFVU à chaque rentrée universitaire.

Modalités fiscales et financières de la gestion patrimoniale publique

Code UE	Semestre	Orientation	Bloc de compétences	Crédits ECTS	Responsable UE
21M2PUB104	10		BC 02	3	Céline GUEYDAN Yoann QUEYROI

Compétences :

BC02. Développement et intégration de savoirs hautement spécialisés.

Contenu :

- Fiscalité du patrimoine :

- *Fatem-Zahra BOUZOUBAA, Maître de conférences, INU Champollion, LGCO UT3 Paul Sabatier :*
- *Vincent DUSSART, Professeur des universités, IMH UT1 Capitole*
- Fiscalité, patrimoine, ISF, transmission de patrimoine, droits d'enregistrements, plus-values, art. Compréhension des impositions et procédures fiscales concernant le patrimoine des personnes privées et publiques. Compréhension des particularismes liés à la fiscalité de l'art. - Les principaux impôts taxant le patrimoine - Fiscalité du patrimoine des personnes publiques Les particularités et l'attractivité de la fiscalité de l'art.

- Financement du patrimoine :

- *Fatem-Zahra BOUZOUBAA, Maître de conférences, INU Champollion, LGCO UT3 Paul Sabatier : le financement privé.*
- *Olivier MOULIS, Directeur général des services de Lisle-sur-Tarn : le financement public.*

Références bibliographiques

Contrôle des connaissances

↳ Voir les modalités votées en CFVU à chaque rentrée universitaire.